

Publié le 15/12/2023



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU COTENTIN

Délibération n° DEL2023_158

OBJET : Approbation DM n°2 du budget principal et DM n°1 et 2 des budgets annexes

Exposé

Il est demandé au conseil communautaire de se prononcer sur :

- la décision modificative n°2/2023 du Budget Principal,
- la décision modificative n°1/2023 du budget annexe 04 Activités commerciales tourisme,
- la décision modificative n°2/2023 des budgets annexes 07 Port Diélette, 08 Développement Économique Locations M4, 09 Eau, 10 Assainissement Collectif, 12 Développement Économique Locations, 14 Transports et 17 Services Communs,

arrêtés au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement, au niveau du chapitre et des opérations pour la section d'investissement, comme suit :

Dépenses et recettes de fonctionnement budget principal et budgets annexes : 956 643 €
Dépenses et recettes d'investissement budget principal et budgets annexes : 1 359 974 €

La répartition par budget est la suivante :

BUDGET	FONCTIONNEMENT (€)	INVESTISSEMENT (€)	TOTAL (€)
01 BUDGET PRINCIPAL	-596 400,00	916 660,00	320 260,00
04 ACTIVITES COMMERCIALES TOURISME	450,00	3 691,00	4 141,00
07 PORT DIELETTE	32 000,00	28 768,00	60 768,00
08 DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE LOCATIONS M4	301,00	52,00	353,00
09 EAU	0,00	-147 696,00	-147 696,00
10 ASSAINISSEMENT COLLECTIF	311 655,00	102 438,00	414 093,00
12 DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE LOCATIONS	1 014,00	2 050,00	3 064,00
14 TRANSPORTS	1 310 000,00	422 000,00	1 732 000,00
17 SERVICES COMMUNS	-102 377,00	32 011,00	-70 366,00

La présentation par budget est exposée dans le rapport de présentation de la décision modificative n°2 du budget principal et de la décision modificative n°1 et 2 des budgets annexes, joints en annexe à la présente délibération.

Délibération

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le conseil communautaire a délibéré (Pour : 169 - Contre : 0 - Abstentions : 10) pour :

- **Approuver** la décision modificative n°2/2023 du Budget Principal.
- **Approuver** la décision modificative n°1/2023 du budget annexe Activités Commerciales Tourisme.
- **Approuver** la décision modificative n°2/2023 des budgets annexes suivants :
 - Port Diélette
 - Développement économique locations M4
 - Eau
 - Assainissement collectif
 - Développement économique locations
 - Transports
 - Services communs
- **Autoriser** le versement des subventions indiqués en annexe B8 des documents budgétaires.

- **Autoriser** le Président ou son délégataire à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente délibération.
- **Dire** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Caen (par voie postale au 3 rue Arthur Leduc 14000 Caen ou par voie dématérialisée via l'application « Télérecours citoyens » sur le site www.telerecours.fr) dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'Etat et de l'accomplissement des formalités de publicité requises.

LE PRESIDENT,

LE SECRETAIRE DE SEANCE,

David MARGUERITTE

Hubert LEMONNIER

Annexe(s) :

RAPPORT DE PRESENTATION DM DECEMBRE

7 DECEMBRE 2023

Date d'envoi de la convocation : le 24/11/2023

Nombre de membres : 192

Nombre de présents : 162

Nombre de votants : 177

A l'ouverture de la séance

Secrétaire de séance : Hubert LEMONNIER

L'an deux mille vingt trois, le jeudi 7 décembre, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Cotentin, dûment convoqué, s'est réuni au complexe sportif Marcel Lechanoine à Valognes à 18h00 sous la présidence de David MARGUERITTE,

Etaient présents :

AMBROIS Anne, AMIOT André, AMIOT Florence, AMIOT Guy, AMIOT Sylvie, ANNE Philippe, ANTOINE Joanna, ARRIVÉ Benoît (A partir de 19h08), ASSELINE Etienne, ASSELINE Yves, BARBÉ Stéphane, BAUDRY Jean-Marc, BELLIOU DELACOUR Nicole, BERHAULT Bernard, BERNARD Christian (Jusqu'à 20h00), BERTEAUX Jean-Pierre, BIHEL Catherine, BLESTEL Gérard, BOTTA Francis, BOUSSELMAME Nouredine, BRANTHOMME Nicole, BRIENS Eric, BRISSET Franck, BROQUAIRE Guy, BUHOT Sophie, BURNOUF Elisabeth, CAILLOT Annick, CAPELLE Jacques, CASTELEIN Christèle, CATHERINE Arnaud, CAUVIN Jean-Louis, COQUELIN Jacques, COUPÉ Stéphanie, CRESPIEN Francis, CROIZER Alain, D'AIGREMONT Jean-Marie, DE BOURSETTY Olivier, DENIS Daniel, DESTRES Henri, DIGARD Antoine, DOREY Jean-Marie, DOUCET Gilbert, DUBOIS Ghislain, DUBOST Nathalie, DUCHEMIN Maurice, DUCOURET Chantal, DUVAL Karine, FAGNEN Sébastien, FIDELIN Benoît, FONTAINE Hervé, FRANCOIS Yves, GANCEL Daniel, GASNIER Philippe, GENTILE Catherine, GERVAISE Thierry, MESNIL Thérèse suppléante de GILLES Geneviève, LECOUFFLET Alain suppléant de GODAN Dominique, GOSELIN Bernard, GOURDIN Sédrick, GROULT André, GRUNEWALD Martine, GUILBERT Joël, GUILLEMETTE Nathalie, HAMEL Estelle, HARDY René, HAYÉ Laurent (A partir de 19h18), HEBERT Dominique, HELAOUET Georges, HERVY Isabelle, HERY Sophie, HOULLEGATTE Valérie, HULIN Bertrand, HUREL Karine, HURLOT Juliette, JEANNE Dominique (A partir de 18h53), JOUANNEAULT Tony, JOZEAU-MARIGNE Muriel, LAFOSSE Michel, LAINÉ Sylvie, LAMORT Philippe, LAMOTTE Jean-François, LANGLOIS Hubert, LE BLOND Auguste, LE DANOIS Francis, LE GUILLOU Alexandrina, LE PETIT Philippe, LE POITTEVIN Lydie, LEBRETON Robert, LECHATREUX Jean-René, LECOQ Jacques, LECOURT Marc, LEFAUCONNIER François, LEFAUCONNIER Jean, LEFER Denis, LEFEVRE Hubert, LEFRANC Bertrand, LEGOUET David, BERNARD Julie suppléante de LEGOUPIL Jean-Claude, LEJAMTEL Ralph (A partir de 19h08), LEJEUNE Pierre-François, LELONG Gilles, LELOUEY Dominique, LEMENUEL Dominique, LEMOIGNE Jean-Paul, LEMOIGNE Sophie, LEMONNIER Hubert, LEMONNIER Thierry, LEONARD Christine, LEPETIT Gilbert, LEPLEY Bruno, LEPOITTEVIN Gilbert, LEPOITTEVIN Sonia, LEQUERTIER Colette, LEQUILBEC Frédéric, LERENDU Patrick, TRAVERS Johany suppléant de LEROSSIGNOL Françoise, LEROUX Patrice, LESEIGNEUR Jacques, LEVASSEUR Jocelyne, MABIRE Caroline, RIMBEAU Pierre suppléant de MADELEINE Anne, MAHIER Manuela, MARGUERIE Jacques, MARGUERITTE Camille, MARGUERITTE David, MARIE Jacky, MARTIN Patrice, MARTIN Serge, MARTIN-MORVAN Véronique, MAUGER Michel (Jusqu'à 20h00), MAUQUEST Jean-Pierre, MEDERNACH Françoise, MIGNOT Henri, MORIN Daniel, MOUCHEL Evelyne, MOUCHEL Jacky, MOUCHEL Jean-Marie, OLIVIER Stéphane, PARENT Gérard, PECORARO Yvonne, PELLERIN Jean-Luc,

PERRIER Didier, PIC Anna (Jusqu'à 19h44), PLAINEAU Nadège, POISSON Nicolas, PROVAUX Loïc, ROCQUES Jean-Marie, RODRIGUEZ Fabrice, RONSIER Chantal, ROUELLÉ Maurice, ROUSSEAU François, SAGET Eddy, SANSON Odile, SCHMITT Gilles, SIMONIN Philippe, SOINARD Philippe, SOLIER Luc, TAVARD Agnès (A partir de 18h37), THOMINET Odile, TOLLEMER Jean-Pierre, VANSTEELANT Gérard, VARENNE Valérie, VASSAL Emmanuel, VASSELIN Jean-Paul, VILLETTE Gilbert, VIVIER Nicolas.

Ont donné procurations

ARRIVE Benoît à HEBERT Dominique (Jusqu'à 19h08), BERNARD Christian à LE POITTEVIN Lydie (A partir de 20h00), BRANTONNE Pascal à PECORARO Yvonne, FAUDEMÉR Christian à LEMENUÉL Dominique, FRANCOISE Bruno à BROQUAIRE Guy, HEBERT Karine à HERY Sophie, LE CLECH Philippe à GERVAISE Thierry, LEFAIX-VERON Odile à LEJEUNE Pierre-François, LEJAMTEL Ralph à HULIN Bertrand (Jusqu'à 19h08), LETERRIER Richard à LE GUILLOU Alexandrina, MABIRE Edouard à ROUSSEAU François, MAGHE Jean-Michel à LEFEVRE Hubert, MAUGER Michel à ROCQUES Jean-Marie (A partir de 20h00), PIC Anna à DUVAL Karine (A partir de 19h44), PIQUOT Jean-Louis à VILLETTE Gilbert, SOURISSE Claudine à LEPOITTEVIN Gilbert, TARIN Sandrine à SAGET Eddy, TAVARD Agnès à AMBROIS Anne (Jusqu'à 18h37)

Absents/Excusés :

BALDACCI Nathalie, BROQUET Patrick, COLLAS Hubert, FALAIZE Marie-Hélène, GIOT Gilbert, HAMON Myriam, HAMON-BARBÉ Françoise, LECHEVALIER Isabelle, PERROTTE Thomas, RENARD Jean-Marie, SIMON François, VIGER Jacques, VIVIER Sylvain



DECISION MODIFICATIVE N°2/2023

BUDGET PRINCIPAL

BUDGETS ANNEXES :

- Port Diélette (07)
- Développement économique locations M4 (08)
- Eau (09)
- Assainissement collectif (10)
- Développement économique locations (12)
- Transports (14)
- Services Communs (17)

DECISION MODIFICATIVE N°1/2023

Budget annexe Activités commerciales tourisme (04)

RAPPORT DE PRESENTATION

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 07/12/2023



SOMMAIRE

PRÉAMBULE	3
LE BUDGET GENERAL : 2.31 M€	4
I. Présentation des équilibres	5
LE BUDGET PRINCIPAL : 320 260€	7
I. La section de fonctionnement	7
A. Les recettes réelles de fonctionnement : -597 800 €.....	7
1) Les atténuations de charges : 142 843 €.....	8
2) Les produits de service, du domaine et ventes diverses : 278 245 €.....	8
3) Impôts et taxes : - 1,1 M€	8
4) Dotations et participations : +164 378 €	8
5) Les produits financiers : 1 936€.....	8
B. Les dépenses réelles de fonctionnement : - 367 539€.....	9
1) Les atténuations de produits : -445 867€	9
2) Les autres charges de gestion courantes : 57 113€.....	9
3) Les charges financières : 59 316 €.....	9
C. Les soldes intermédiaires de gestion : Une épargne stabilisée	10
II. La section d'investissement	11
A. Les dépenses nouvelles d'investissement (915,2 k€)	11
B. Le financement de l'investissement	12
Les budgets annexes	13
III. Le cycle de l'eau	14
A. Le budget annexe de l'Eau : - 148 k€	14
1) La section d'exploitation.....	14
2) La section d'investissement.....	14
3) Les soldes intermédiaires de gestion (cumulé)	15
B. Le budget annexe de l'Assainissement Collectif : 414 k€	16
1) La section d'exploitation.....	16
2) La section d'investissement.....	16
3) Les soldes intermédiaires de gestion (cumulé)	17
IV. Les autres budgets annexes	18
A. Le Budget annexe Transports : 1,732 M€	18
1) La section d'exploitation.....	18
2) La section d'investissement.....	19
3) Les soldes intermédiaires de gestion (cumulé)	19
B. Le Budget annexe développement économique locations M4 : 0,3 k€	20
1) La section d'exploitation.....	20
2) La section d'investissement.....	20
C. Le budget annexe développement économique locations : 3 k€.....	21
1) La section de fonctionnement.....	21
2) La section d'investissement.....	21
D. Le Budget annexe Activité Commerciale Tourisme : 4 k€.....	22
1) La section de fonctionnement.....	22
2) La section d'investissement.....	22
E. Le Budget annexe Port Diélette : 60 k€.....	23
1) La section d'exploitation.....	23
2) La section d'investissement.....	24
F. Le budget annexe Services Communs : -70 k€.....	25
G. Equilibre des budgets annexes.....	26

PRÉAMBULE

La présente étape budgétaire a pour objet :

- D'ajuster, les crédits votés aux étapes budgétaires précédentes.
- De prendre en compte au budget principal les modifications de dotations et compensations, suite à la rectification, à la baisse, de l'état fiscal 1259, transmis par les services de l'Etat.

Cette étape budgétaire a également vocation à inscrire des crédits, afin de régulariser des dépenses et/ou recettes qui n'auraient pas été réalisées les années antérieures.

Il s'agit d'une étape essentiellement technique avec un impact limité sur l'équilibre des budgets.

La présentation de cette étape budgétaire est identique à celle du budget primitif, l'assemblée sera amenée à voter les seules propositions nouvelles figurant sur ce document budgétaire.

Cependant, afin d'avoir une approche générale des crédits qui seront inscrits en décision modificative N°1 et N°2, le budget général est présenté ci-après.

LE BUDGET GENERAL :

2.31 M€

Tous mouvements confondus, le budget général, à les présentes décisions modificatives, s'équilibrent à 2 316 617 € dont 386 516 € en mouvements réels et 1 930 101 € en mouvements d'ordre.

La section de fonctionnement s'équilibre 956 643 €, dont -261 836 M€ en dépenses réelles.

La section d'investissement s'équilibre tous mouvements confondus à 1 359 974 €, dont 649 352 € en dépenses réelles.

I. Présentation des équilibres

Section		DEPENSES			RECETTES		
		Réel	Ordre	Total	Réel	Ordre	Total
BUDGET GENERAL		386 516,00	1 930 101,00	2 316 617,00	386 516,00	1 930 101,00	2 316 617,00
FONCTIONNEMENT		-261 836,00	1 218 479,00	956 643,00	767 789,00	188 854,00	956 643,00
INVESTISSEMENT		649 352,00	711 622,00	1 359 974,00	-380 823,00	1 741 247,00	1 359 974,00
01 BUDGET PRINCIPAL	FONCTIONNEMENT	-367 539,00	-228 861,00	-596 400,00	-597 800,00	1 400,00	-596 400,00
	INVESTISSEMENT	915 260,00	1 400,00	916 660,00	1 145 521,00	-228 861,00	916 660,00
	<i>Total du budget</i>	547 721,00	-227 461,00	320 260,00	547 721,00	-227 461,00	320 260,00
04 ACTIVITES COMMERCIALES TOURISME	EXPLOITATION	1 000,00	-550,00	450,00	450,00	0,00	450,00
	INVESTISSEMENT	3 691,00	0,00	3 691,00	4 241,00	-550,00	3 691,00
	<i>Total du budget</i>	4 691,00	-550,00	4 141,00	4 691,00	-550,00	4 141,00
07 PORT DIELETTE	EXPLOITATION	21 000,00	11 000,00	32 000,00	4 000,00	28 000,00	32 000,00
	INVESTISSEMENT	0,00	28 768,00	28 768,00	17 000,00	11 768,00	28 768,00
	<i>Total du budget</i>	21 000,00	39 768,00	60 768,00	21 000,00	39 768,00	60 768,00
08 DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE LOCATIONS M4	EXPLOITATION	249,00	52,00	301,00	301,00	0,00	301,00
	INVESTISSEMENT	52,00	0,00	52,00	0,00	52,00	52,00
	<i>Total du budget</i>	301,00	52,00	353,00	301,00	52,00	353,00
09 EAU	EXPLOITATION	147 696,00	-147 696,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	INVESTISSEMENT	-147 696,00	0,00	-147 696,00	0,00	-147 696,00	-147 696,00
	<i>Total du budget</i>	0,00	-147 696,00	-147 696,00	0,00	-147 696,00	-147 696,00
10 ASSAINISSEMENT COLLECTIF	EXPLOITATION	209 217,00	102 438,00	311 655,00	152 201,00	159 454,00	311 655,00
	INVESTISSEMENT	-57 016,00	159 454,00	102 438,00	0,00	102 438,00	102 438,00
	<i>Total du budget</i>	152 201,00	261 892,00	414 093,00	152 201,00	261 892,00	414 093,00
12 DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE LOCATIONS	FONCTIONNEMENT	0,00	1 014,00	1 014,00	1 014,00	0,00	1 014,00
	INVESTISSEMENT	2 050,00	0,00	2 050,00	1 036,00	1 014,00	2 050,00
	<i>Total du budget</i>	2 050,00	1 014,00	3 064,00	2 050,00	1 014,00	3 064,00

		DEPENSES			RECETTES		
		Réel	Ordre	Total	Réel	Ordre	Total
14 TRANSPORTS	EXPLOITATION	-159 344,00	1 469 344,00	1 310 000,00	1 310 000,00	0,00	1 310 000,00
	INVESTISSEMENT	-100 000,00	522 000,00	422 000,00	-1 569 344,00	1 991 344,00	422 000,00
	<i>Total du budget</i>	-259 344,00	1 991 344,00	1 732 000,00	-259 344,00	1 991 344,00	1 732 000,00
17 SERVICES COMMUNS	FONCTIONNEMENT	-114 115,00	11 738,00	-102 377,00	-102 377,00	0,00	-102 377,00
	INVESTISSEMENT	32 011,00	0,00	32 011,00	20 273,00	11 738,00	32 011,00
	<i>Total du budget</i>	-82 104,00	11 738,00	-70 366,00	-82 104,00	11 738,00	-70 366,00

LE BUDGET PRINCIPAL : 320 260€

La décision modificative N°2 du budget principal s'équilibre tous mouvements confondus à 320 260 € dont -596 400 € en section de fonctionnement et 916 660 € en section d'investissement.

I. La section de fonctionnement

La section de fonctionnement s'équilibre tous mouvements confondus à -596 400 €.

A. Les recettes réelles de fonctionnement : -597 800 €

Les recettes de fonctionnement diminuent de 597 800 €.

Fonctionnement		Opérations réelles
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	142 843.00
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	278 245.00
73	IMPOTS ET TAXES	-1 185 904.00
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	164 378.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	702.00
76	PRODUITS FINANCIERS	1 936.00
Total Recettes		-597 800.00

Ces recettes peuvent être classées en 3 groupes :

- Les ajustements des crédits inscrits au budget primitif, notamment en matière de remboursements de budgets annexes : 211 837 €
- Les régularisations budgétaires : -809 637 €

Elles impactent les chapitres comptables suivants :

1) Les atténuations de charges : 142 843 €

Il s'agit d'ajustement de remboursement de charges de personnel (Carsat, assurances, FNC etc).

2) Les produits de service, du domaine et ventes diverses : 278 245 €

Les produits de services, du domaine et ventes diverses augmentent de 278 245 €.

Cela correspond à

- des ajustements de crédits :
 - Remboursement de frais par les budgets annexes : 211 837 €
 - Remboursement de personnel par les budgets annexes : 66 408 €

3) Impôts et taxes : - 1,1 M€

Les impôts et taxes diminuent de 1 185 904 €.

L'attribution de compensation, versée par les communes, baisse de 149 875 €. Au vu de l'AC FPIC 2023, moins de communes sont redevables.

Alors que l'Etat nous a notifié en avril le montant des allocations compensatrices à percevoir, une révision à la baisse a été ensuite effectuée. Ainsi, la fraction de TVA est diminuée de 1 036 029 € par rapport à la notification initiale.

4) Dotations et participations : +164 378 €

Les dotations et participations sont ajustées de + 164 378€.

L'attribution du fonds départemental de taxe professionnelle est ajustée à + 153 032 €.

Les subventions Régions et FEAMPA pour la valorisation des coproduits issus des activités marines sont augmentées de 6 024 € chacune, soit +12 048 €.

Un virement de 702 € vers le chapitre 75 – autres produits de gestion courante - est également effectué.

5) Les produits financiers : 1 936€

Le chapitre 76 – produits financiers – enregistre une subvention complémentaire EDF liés aux emprunts de 1 936€.

B. Les dépenses réelles de fonctionnement : - 367 539€

Les dépenses de fonctionnement atteignent -367 539 € en mouvements réels et -228 861 € en mouvements d'ordre.

Fonctionnement		Opérations réelles
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	-38 101.00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	-445 867.00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	57 113.00
66	CHARGES FINANCIERES	59 316.00
Total Dépenses		-367 539.00

Les dépenses de fonctionnement peuvent être réparties en 3 groupes :

- Les crédits d'ajustements : -386 551 €
- Les dépenses nouvelles : 19 012 €
- Les virements de crédits entre chapitres : +/- 38 101 €

Les crédits d'ajustement impactent les chapitres 014 – Atténuations de produits (-445 867 €) et 66 Charges financières (59 313 €).

Les dépenses nouvelles impactent le chapitre 65 – Autres charges de gestions courantes pour 19 012€.

Les virements de crédits entre le chapitre 011 – Charges à caractère général et 65 – Autres charges de gestions courantes sont de 38 101€.

1) Les atténuations de produits : -445 867€

Les atténuations de produits concernent :

- Un ajustement de reversement des attributions de compensation (AC) au regard des AC définitives : -245 867€
- Un ajustement de la dotation de solidarité communautaire, les compensations de DGF étant moins importantes que prévu initialement : -200 000 €

2) Les autres charges de gestion courantes : 57 113€

Le chapitre 65 augmente de 57 113 €.

Outre le virement du chapitre 011 de 38 101 €, la subvention du fermier de la Cité de la Mer est augmentée de 19 012 €. Il s'agit d'une régularisation de TVA pour les années 2019 à 2022.

3) Les charges financières : 59 316 €

Il s'agit d'un ajustement d'intérêts d'emprunt au vu de l'évolution des taux d'intérêts.

C. Les soldes intermédiaires de gestion : Une épargne stabilisée

Le niveau de l'épargne est déterminant dans l'appréciation des équilibres du budget. Son intérêt réside avant tout dans sa capacité à assurer le remboursement de la dette et à participer à l'autofinancement de la section d'investissement.

Les soldes intermédiaires de gestion à l'étape de la décision modificative N°2 se présentent ainsi :

	BP 2023	BS 2023	DM1	DM2	CUMULE 2023	Variation BP/DM2 %
Dépenses (hors intérêt d'emprunt)	163 238 147.00	4 390 536.00	7 122 117.00	-426 855.00	174 323 945.00	6.79%
Recettes de gestion courante	176 458 264.00	9 867 210.42	2 190 165.00	-597 800.00	187 917 839.42	6.49%
épargne de gestion	13 220 117.00	5 476 674.42	-4 931 952.00	-170 945.00	13 593 894.42	2.83%
- charges financières	494 777.00	0	0	59 316.00	554 093.00	11.99%
Epargne brute courante	12 725 340.00	5 476 674.42	-4 931 952.00	-230 261.00	13 039 801.42	2.47%
- amortissement capital de la dette	2 050 746.00	0	0	0.00	2 050 746.00	0.00%
épargne nette prévisionnelle	10 674 594.00	5 476 674.42	-4 931 952.00	-230 261.00	10 989 055.42	2.95%
reprise du résultat		21 430 665.58			21 430 665.58	/
épargne brute consolidée	12 725 340.00	26 907 340.00	-4 931 952.00	-230 261.00	34 470 467.00	170.88%
épargne nette consolidée	10 674 594.00	26 907 340.00	-4 931 952.00	-230 261.00	32 419 721.00	203.71%

L'épargne nette prévisionnelle diminue de 230 231 €. L'épargne nette cumulée s'établit à 10,9 M€, soit +2.95% par rapport au budget primitif.

En intégrant les résultats de l'exercice 2022, l'épargne consolidée s'établit à 34,4 M€ d'épargne brute consolidée et 32,4 M€ d'épargne nette consolidée.

II. La section d'investissement

La section d'investissement s'équilibre à 916 660 €

- En dépenses : 915 260 € en mouvements réels et 1 400 € en mouvements d'ordre.
- En recettes : 1 145 521 € en mouvements réels et -228 861 € en mouvements d'ordre.

A. Les dépenses nouvelles d'investissement (915,2 k€)

Les propositions nouvelles en dépenses d'investissement sont de 915 260 € en mouvements réels et 1 400 € en mouvements d'ordre.

Chap.	Libellé	Propositions nouvelles
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	448 000,00
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES	234 500,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	232 000,00
Total des dépenses d'équipement		914 500,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVE	760,00
Total des dépenses réelles d'investissement		915 260,00
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	1 400,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		1 400,00
Total		916 660,00

Les crédits inscrits en dépenses d'investissement concernent principalement :

↳ des virements de crédits entre chapitre.

- Virement de 220 000 € au titre de la GEMAPI entre le chapitre 20 et le chapitre 23
- Virement de 72 000 € - diminution de l'étude trait de côte en chapitre 20 vers le chapitre 23 au titre du PLH – Action OPAH

↳ des dépenses nouvelles :

- +560 000 € pour les études et travaux de la Cité de la Mer en raison des surcoûts de marchés
- +160 000 € de subvention complémentaire pour les travaux d'aménagement du Bureau d'Information Touristique (BIT) de Saint-Vaast-La-Hougue
- 2 500 € de subvention pour le campus connecté
- +195 000 € d'avances au budget annexe assainissement pour les travaux d'eaux pluviales urbaines

↳ Une diminution de 3 000 € de travaux pour le PSLA des Pieux. Opération décalée en 2024.

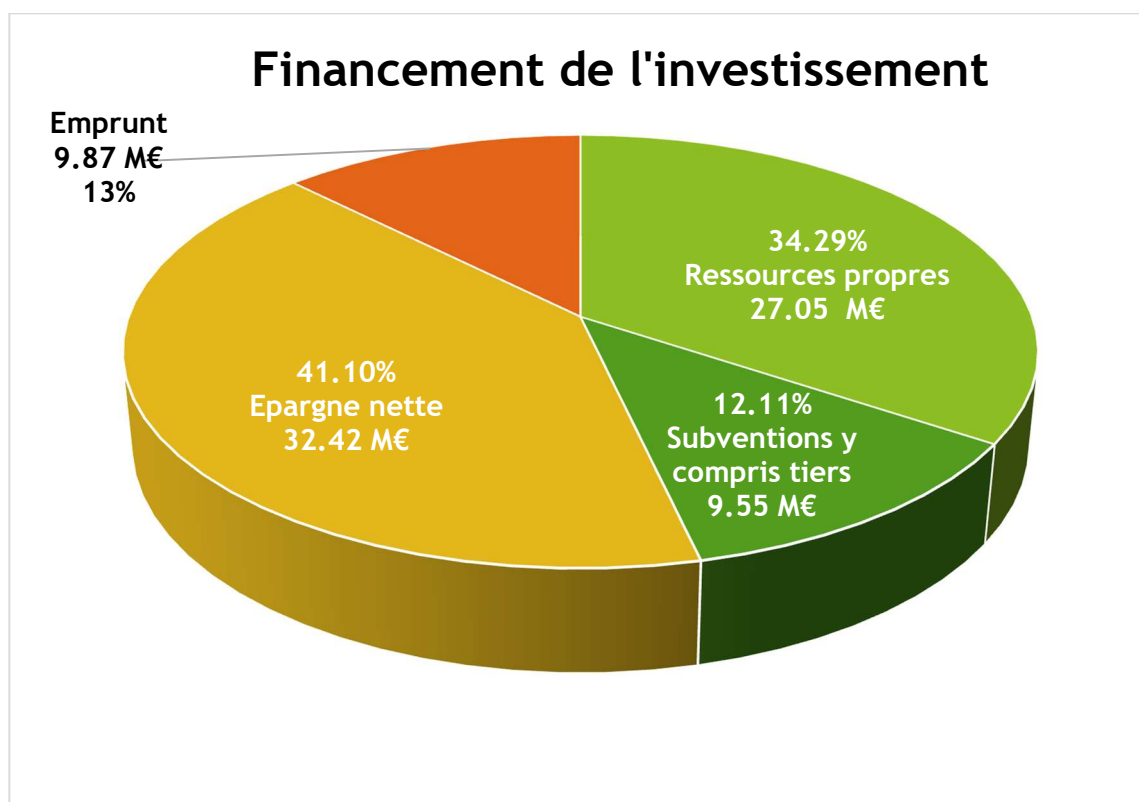
B. Le financement de l'investissement

	Dépenses	Ressources	% R/D	
Acquisitions, travaux + reports	78 889 248.00	2 817 907.73	3.57%	} 19.46%
Divers (remb sur travaux, subventions, TVA, ...)		188 360.00	0.24%	
Produits exceptionnels		0.00	0.00%	
Cessions d'immobilisations		593 800.00	0.75%	
FCTVA + TVA + TLE		11 750 616.45	14.90%	
Subventions y compris tiers		9 554 242.40	12.11%	} 41.10%
Epargne nette		32 419 721.00	41.10%	
Affectation		0.00	0.00%	
Remboursement avances		2 500.00	0.00%	} 12.51%
Emprunt		9 870 188.00	12.51%	
Résultat d'investissement reporté	0.00	11 691 912.42	14.82%	
	78 889 248.00	78 889 248.00	100.00%	

Le poids prépondérant de l'épargne nette consolidée (41.10%) ainsi que le résultat reporté (12.51%) dans la structure du financement de l'investissement permet, malgré une masse de dépenses d'investissement importante 78,9 M€ de limiter l'emprunt d'équilibre à 5,1 M€ et de mobiliser un emprunt affecté de 4,7 M€.

Le Fonds de Compensation de la TVA (FCTVA) en lien avec le dynamisme du programme de travaux exécutés représente 14.90% des ressources.

Le financement prévisionnel de l'investissement se présente ainsi :



Les budgets annexes

Les décisions modificatives n°1 et n°2 pour les budgets annexes sont techniques.

Au vu des crédits consommés sur l'ensemble des budgets concernés, les besoins de financement ne font pas l'objet d'inscriptions de crédits nouveaux. Les inscriptions sont compensées par des virements de crédits entre chapitre.

Huit budgets sont concernés par ces décisions modificatives.

III. Le cycle de l'eau

A. Le budget annexe de l'Eau : - 148 k€

Ce budget annexe s'équilibre tous mouvements confondus à -147 696 €, 0 € en section d'exploitation et -147 696 € en section d'investissement.

Le budget se présente ainsi qu'il suit :

EXPLOITATION				
CREDITS D'EXPLOITATION AU TITRE DU PRESENT BUDGET	DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION		RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	
	0,00		0,00	
	REEL	ORDRE	REEL	ORDRE
	147 696,00	-147 696,00	0,00	0,00

INVESTISSEMENT				
CREDITS D'INVESTISSEMENT AU TITRE DU PRESENT BUDGET	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	
	-147 696,00		-147 696,00	
	REEL	ORDRE	REEL	ORDRE
	-147 696,00	0,00	0,00	-147 696,00

1) La section d'exploitation

La section d'exploitation s'équilibre en dépenses et recettes à 0 €.

Les inscriptions concernent essentiellement des charges de personnel pour un montant de 125 000 €, des intérêts d'emprunt s'élevant à 2 696 € et des régularisations des années antérieures pour un montant de 20 000 €.

En ordre, l'inscription correspond à la diminution du virement à la section d'investissement pour un montant de 147 696 € (chapitre 023).

2) La section d'investissement

La section d'investissement s'équilibre en dépenses et recettes à -147 696 €.

Les dépenses réelles d'investissement inscrites concernent l'ajustement de remboursement de capital d'emprunt pour un montant de 8 822 €, des transferts entre chapitre et l'équilibre généré par le virement entre section, avec une diminution des crédits complémentaire de 156 518 €.

En recette, il est inscrit la diminution du virement de la section d'exploitation (chapitre 021) de 147 696 €.

3) Les soldes intermédiaires de gestion (cumulé)

La chaine de l'épargne se présente ainsi :

Chaine de l'épargne	Budget Primitif	Budget supplémentaire	DM1 & DM2	CUMULE (BP/BS/DM)
Dépenses de gestion courante (hors intérêts de la dette)	13 716 985,00	2 872 456,00	1 485 365,00	18 074 806,00
Recettes de gestion courante	20 382 200,00	1 011 172,36	1 754 595,00	23 147 967,36
Epargne de gestion	6 665 215,00	-1 861 283,64	269 230,00	5 073 161,36
- Intérêts	212 884,00	/	2 696,00	215 580,00
Reprise du résultat	/	18 715 325,64	0,00	18 715 325,64
Epargne brute	6 452 331,00	16 854 042,00	266 534,00	23 572 907,00
- Amortissement de capital de la dette	1 042 874,00	0,00	8 822,00	1 051 696,00
Epargne nette	5 409 457,00	16 854 042,00	257 712,00	22 521 211,00

L'épargne nette diminue de 8 822 € (amortissement du capital de dette) et s'établit à 22 521 211 €, dont 18 715 325,64 € au titre du résultat antérieur.

Epargne / DAP	Budget Primitif	Budget supplémentaire	DM1 & DM2	CUMULE (BP/BS/DM)
Epargne brute	6 452 331,00	16 854 042,00	266 534,00	23 572 907,00
Dotation nette aux amort. et prov. (DAP)	2 964 621,00	3 700,00	0,00	2 968 321,00
Epargne brute / DAP	2,18	/	/	7,94

Les dotations nettes aux amortissements et provisions sont largement couvertes par l'épargne brute.

B. Le budget annexe de l'Assainissement Collectif : 414 k€

Ce budget annexe s'équilibre tous mouvements confondus à 414 093 €, 311 655 € en section d'exploitation et 102 438 € en section d'investissement.

Le budget se présente ainsi qu'il suit :

EXPLOITATION				
CREDITS D'EXPLOITATION AU TITRE DU PRESENT BUDGET	DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION		RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	
	311 655,00		311 655,00	
	REEL	ORDRE	REEL	ORDRE
	209 217,00	102 438,00	152 201,00	159 454,00

INVESTISSEMENT				
CREDITS D'INVESTISSEMENT AU TITRE DU PRESENT BUDGET	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	
	102 438,00		102 438,00	
	REEL	ORDRE	REEL	ORDRE
	-57 016,00	159 454,00	0,00	102 438,00

1) La section d'exploitation

La section d'exploitation s'équilibre en dépenses et recettes à 311 655 €.

Les dépenses réelles concernent l'ajustement du remboursement de frais de structure au budget principal pour 146 337 € et des régularisations des années antérieures pour un montant de 62 880 €.

En recette réelles, sont inscrits, le remboursement de charges de personnel pour 125 000 €, le remboursement de charge de personnel pour 25 810 € et la régularisation d'une subvention EDF pour 1 391 €.

2) La section d'investissement

La section d'investissement s'équilibre en dépenses et recettes à -102 438 €.

Les dépenses réelles d'investissement inscrites concernent l'équilibre généré par le virement entre section, avec une diminution des crédits de 57 016 €.

Les recettes inscrites sont uniquement en ordre et correspondent notamment à la diminution du virement de la section d'exploitation (chapitre 021) de 57 016 €.

3) Les soldes intermédiaires de gestion (cumulé)

La chaine de l'épargne se présente ainsi :

Chaine de l'épargne	Budget Primitif	Budget supplémentaire	DM1 & DM2	CUMULE (BP/BS/DM)
Dépenses de gestion courante (hors intérêts de la dette)	14 503 646,00	2 890 637,00	1 536 868,00	18 931 151,00
Recettes de gestion courante	17 932 403,00	1 238 505,69	2 976 713,00	22 147 621,69
Epargne de gestion	3 428 757,00	-1 652 131,31	1 439 845,00	3 216 470,69
- Intérêts	352 513,00	1 469,00	0,00	353 982,00
Reprise du résultat		11 104 431,31	0,00	11 104 431,31
Epargne brute	3 076 244,00	9 450 831,00	1 439 845,00	13 966 920,00
- Amortissement de capital de la dette	2 074 223,00	5 238,73	0,00	2 079 461,73
Epargne nette	1 002 021,00	9 445 592,27	1 439 845,00	11 887 458,27

L'épargne nette diminue de 57 016 € et s'établit à 11 887 458,27 €, dont 11 104 431,31 € au titre du résultat antérieur.

IV. Les autres budgets annexes

A. Le Budget annexe Transports : 1,732 M€

Ce budget concerne l'organisation des transports publics urbains sur Cherbourg-en-Cotentin, interurbains sur l'ensemble du territoire (plan mobilité) et les transports scolaires sur l'ensemble du territoire de la Communauté d'Agglomération.

Ce budget annexe s'équilibre tous mouvements confondus à 1 732 000 € : 1 310 000 € en section d'exploitation et 422 000 € en section d'investissement.

Le budget se présente ainsi qu'il suit :

EXPLOITATION				
CREDITS D'EXPLOITATION AU TITRE DU PRESENT BUDGET	DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION		RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	
	1 310 000,00		1 310 000,00	
	<i>REEL</i>	<i>ORDRE</i>	<i>REEL</i>	<i>ORDRE</i>
	-159 344,00	1 469 344,00	1 310 000,00	0,00

INVESTISSEMENT				
CREDITS D'INVESTISSEMENT AU TITRE DU PRESENT BUDGET	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	
	422 000,00		422 000,00	
	<i>REEL</i>	<i>ORDRE</i>	<i>REEL</i>	<i>ORDRE</i>
	-100 000,00	522 000,00	-1 569 344,00	1 991 344,00

1) La section d'exploitation

La section d'exploitation s'équilibre à 1 310 000 € répartis :

- En dépenses à -159 344 € en mouvements réels et 1 469 344 € en mouvements d'ordre.
- En recettes à 1 310 000 € en mouvements réels.

Pour les dépenses d'exploitation, cette décision modificative n°2 prend en compte une inscription supplémentaire de 65 500 € au titre du remboursement des frais de structure au budget principal, la réduction des intérêts d'emprunts à hauteur de -150 000 € ainsi que les Intérêts Courus Non Echus pour -74 844 € en raison du report du tirage de l'emprunt.

En recette, est inscrite une recette supplémentaire attendue de 1 310 000 € au titre du versement mobilité.

Les recettes supplémentaires générées permettent de financer l'investissement par un virement de 1 469 344 €.

2) La section d'investissement

La section d'investissement s'équilibre à 422 000 € répartis :

- En dépenses à – 100 000 € en mouvements réels et 522 000 € en mouvements d'ordre
- En recettes à -1 569 344 € en mouvements réels et 1 991 344 € en mouvements d'ordre

Pour ce budget, la décision modificative n°2 prend en compte la réduction du remboursement du capital d'emprunt à hauteur de 100 000 € liée au report du tirage de l'emprunt, ainsi qu'une inscription supplémentaire de 171 116 € de régularisation de TVA.

En ordre, l'inscription complémentaire de 522 000 € en dépenses concerne les remboursements des avances sur marchés, montant identique en recettes d'ordre.

En recettes, sont inscrits une régularisation de 246 334 € au titre des avances versées au titulaire d'un marché afférent aux travaux du BNG, une régularisation de TVA à hauteur de 171 116 €, un complément de F.C.T.V.A. d'un montant de 141 153 € ainsi que la perception d'un bonus écologique de 3 000 € pour l'acquisition d'un véhicule.

Les recettes complémentaires ainsi que le virement de la section de fonctionnement de 1 469 344 € permettent de réduire l'emprunt d'équilibre de ce budget de 2 130 947 €. L'emprunt d'équilibre est désormais de 14 613 459 €.

3) Les soldes intermédiaires de gestion (cumulé)

Les soldes intermédiaires de gestion se présentent ainsi :

Chaîne de l'épargne	Budget Primitif	Budget supplémentaire	DM1 & DM2	CUMULE (BP/BS/DM)
Dépenses de gestion courante (hors intérêts de la dette)	30 167 819,00	-4 185,00	77 991,00	30 241 625,00
Recettes de gestion courante	33 353 251,00	0,94	1 559 811,00	34 913 062,94
Epargne de gestion	3 185 432,00	4 185,94	1 481 820,00	4 671 437,94
- Intérêts	500 842,00	217,00	-224 627,00	276 432,00
Reprise du résultat		5 527 071,06	0,00	5 527 071,06
Epargne brute	2 684 590,00	5 531 040,00	1 706 447,00	9 922 077,00
- Amortissement de capital de la dette	758 692,00	0,00	-100 000,00	658 692,00
Epargne nette	1 925 898,00	5 531 040,00	1 806 447,00	9 263 385,00

L'épargne nette augmente de 1 800 000 € et s'établit à 9 263 385 €, dont 5 527 071,06 € au titre du résultat antérieur.

Le ratio épargne brute (4 395 005,94 €) / recettes de gestion courante (34 913 062 €) est désormais de 12,5 %. Les dotations nettes aux amortissements et provisions sont largement couvertes.

B.Le Budget annexe développement économique locations M4 : 0,3 k€

Ce budget concerne les pôles de Cherbourg-en-Cotentin et Douve et Divette.

Ce budget annexe s'équilibre tous mouvements confondus à 353 € : 301 € en section d'exploitation et 52 € en section d'investissement.

Le budget se présente ainsi qu'il suit :

EXPLOITATION				
CREDITS D'EXPLOITATION AU TITRE DU PRESENT BUDGET	DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION		RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	
	301,00		301,00	
	<i>REEL</i>	<i>ORDRE</i>	<i>REEL</i>	<i>ORDRE</i>
	249,00	52,00	301,00	0,00

INVESTISSEMENT				
CREDITS D'INVESTISSEMENT AU TITRE DU PRESENT BUDGET	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	
	52,00		52,00	
	<i>REEL</i>	<i>ORDRE</i>	<i>REEL</i>	<i>ORDRE</i>
	52,00	0,00	0,00	52,00

Peu de demandes de crédits nouveaux ont été enregistrés pour ce budget.

1) La section d'exploitation

La section de fonctionnement s'équilibre à 301 € répartis :

- En dépenses à 249 € en mouvements réels et 52 € en mouvements d'ordre ;
- En recettes à 301 € en mouvements réels.

Les dépenses nouvelles d'exploitation se résument en l'inscription de 249 € d'intérêts d'emprunts.

En recettes d'exploitation, une recette supplémentaire de 301 € est attendue au titre des revenus des immeubles.

2) La section d'investissement

La section d'investissement s'équilibre à 52 € répartis :

- En dépenses 52 € en mouvements réels
- En recettes à 52 € en mouvements d'ordre.

Pour ce budget, la demande de crédits nouveaux à hauteur de 52 € concerne le remboursement du capital d'emprunt.

En ordre, l'augmentation du virement de la section de fonctionnement (chapitre 021) de 52 € compense cette dépense nouvelle.

C. Le budget annexe développement économique locations : 3 k€

Ce budget concerne les pôles de proximité de La Hague, de Cherbourg-en-Cotentin, de Les Pieux, de Montebourg et de Vallée de l'Ouve. Il s'agit de la gestion et du développement des bâtiments industriels.

Il s'équilibre tous mouvements confondus à 3 064 € dont 1 014 € en section de fonctionnement et 2 050 € en section d'investissement.

Le budget se présente ainsi qu'il suit :

FONCTIONNEMENT				
CREDITS DE FONCTIONNEMENT AU TITRE DU PRESENT BUDGET	DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	
	1 014,00		1 014,00	
	REEL	ORDRE	REEL	ORDRE
	0,00	1 014,00	1 014,00	0,00

INVESTISSEMENT				
CREDITS D'INVESTISSEMENT AU TITRE DU PRESENT BUDGET	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	
	2 050,00		2 050,00	
	REEL	ORDRE	REEL	ORDRE
	2 050,00	0,00	1 036,00	1 014,00

Plusieurs demandes de crédits nouveaux sont enregistrées pour ce budget.

1) La section de fonctionnement

La section de fonctionnement s'équilibre à 1 014 € répartis :

- En dépenses à 1 014 € en mouvements d'ordre
- En recettes à 1 014 € en mouvements réels.

La recette réelle de fonctionnement inscrite au titre du versement de la subvention EDF sur les intérêts d'emprunts de 1 014 € permet d'augmenter le versement en section d'investissement (chapitre 023) du même montant.

2) La section d'investissement

La section d'investissement s'équilibre à 2 050 € répartis :

- En dépenses à 2 050 € en mouvements réels
- En recettes à 1 036 € en mouvements réels et 1 014 € en mouvements d'ordre

Les dépenses d'investissement inscrites concernent des travaux en cours pour 2 050 €.

Ces dépenses nouvelles sont compensées par l'inscription d'une subvention EDF de 1 036 € sur le remboursement du capital d'emprunt ainsi que le virement de la section de fonctionnement (chapitre 021) de 1 014 €.

D. Le Budget annexe Activité Commerciale Tourisme : 4 k€

Ce budget concerne les pôles de proximité de Cherbourg-en-Cotentin, de Cœur Cotentin, de Douve et Divette, de Les Pieux, Saint Pierre Eglise, Val de Saire et Vallée de l'Ouve.

Ce budget annexe s'équilibre tous mouvements confondus à 4 141 € : 450 € en section d'exploitation et 3 691 € en section d'investissement.

Le budget se présente ainsi qu'il suit :

EXPLOITATION				
CREDITS D'EXPLOITATION AU TITRE DU PRESENT BUDGET	DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION		RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	
	450,00		450,00	
	<i>REEL</i>	<i>ORDRE</i>	<i>REEL</i>	<i>ORDRE</i>
	1 000,00	-550,00	450,00	0,00

INVESTISSEMENT				
CREDITS D'INVESTISSEMENT AU TITRE DU PRESENT BUDGET	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	
	3 691,00		3 691,00	
	<i>REEL</i>	<i>ORDRE</i>	<i>REEL</i>	<i>ORDRE</i>
	3 691,00	0,00	4 241,00	-550,00

1) La section de fonctionnement

La section de fonctionnement s'équilibre à 450 € répartis :

- En dépenses à 1 000 € en mouvements réels et -550 € en mouvements d'ordre
- En recettes à 450 € en mouvements réels.

La décision modificative n°1 de ce budget prend en compte l'inscription supplémentaire de 1 000 € de remboursement des frais du personnel au budget principal.

Ces dépenses sont financées par une recette de F.C.T.V.A. à hauteur de 450 € et l'inscription de -550 € de virement en section d'investissement (chapitre 023).

2) La section d'investissement

La section d'investissement s'équilibre à 3 691 € répartis :

- en dépenses, à 3 691 € en mouvements réels ;
- en recettes, à 4 241 € en mouvements réels et -550 € en mouvements d'ordre.

Les dépenses d'investissement inscrites à hauteur de 3 691 € correspondent à des travaux d'aménagement, et ces dépenses sont entièrement compensées par l'inscription de la recette de F.C.T.V.A. perçue ainsi que la réduction du virement de la section de fonctionnement (chapitre 021) d'un montant de -550 €.

E. Le Budget annexe Port Diélette : 60 k€

Ce budget concerne uniquement le pôle de proximité des Pieux.

Ce budget annexe s'équilibre tous mouvements confondus à 60 768 € dont 32 000 € en section d'exploitation et 28 768 € en section d'investissement.

Le budget se présente ainsi qu'il suit :

EXPLOITATION				
CREDITS D'EXPLOITATION AU TITRE DU PRESENT BUDGET	DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION		RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	
	32 000,00		32 000,00	
	REEL	ORDRE	REEL	ORDRE
	21 000,00	11 000,00	4 000,00	28 000,00

INVESTISSEMENT				
CREDITS D'INVESTISSEMENT AU TITRE DU PRESENT BUDGET	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	
	28 768,00		28 768,00	
	REEL	ORDRE	REEL	ORDRE
	0,00	28 768,00	17 000,00	11 768,00

Pour ce budget, il y a peu de demandes de crédits nouveaux.

1) La section d'exploitation

La section d'exploitation s'équilibre à 6 000 € répartis :

- En dépenses à 21 000 € en mouvements réels et 11 000 € en mouvements d'ordre
- En recettes à 4 000 € en mouvements réels et 28 000 € en mouvements d'ordre.

En section d'exploitation, en écritures réelles, la décision modificative n°2 prend en compte une inscription supplémentaire de 17 000 € de régularisation pour le remboursement des frais du personnel mis à disposition, ainsi qu'une inscription de 4 000 € pour l'achat de carburants destinés à la vente, compensée par le produit de la vente de carburant en recette d'exploitation pour également 4 000 €.

En ce qui concerne les écritures d'ordre, la recette de 28 000 € correspond à l'intégration de travaux réalisés en régie concernant l'aménagement de la case commerciale du bar pub.

La dépense de 11 000 € est un virement à la section d'investissement permettant de compenser partiellement l'intégration des travaux en régie.

2) La section d'investissement

La section d'investissement s'équilibre à 28 768 € répartis :

- En dépenses à 28 768 € en mouvements d'ordre
- En recettes à 17 000 € en mouvements réels et 11 768€ en mouvements d'ordre.

En investissement, les dépenses sont uniquement des dépenses d'ordre : une inscription à hauteur de 28 000 € pour l'intégration des travaux réalisés en régie et 768 € pour l'intégration de frais d'études.

En recettes réelles, l'inscription supplémentaire de 17 000 € en emprunt d'équilibre vient compléter les inscriptions en recettes d'ordre de 11 000 € du virement de la section d'exploitation (chapitre 021) et de 768 € en opérations patrimoniales (chapitre 041) pour équilibrer la section d'investissement.

F. Le budget annexe Services Communs : -70 k€

Ce budget reprend par pôle de proximité, l'ensemble des compétences qui étaient gérées par les anciennes communautés de communes et qui n'ont pas été reprises dans les compétences de la Communauté d'Agglomération (petite enfance, jeunesse, scolaire, etc.).

Ce budget est présenté par territoire dans chaque commission de proximité.

La décision modificative de ce budget annexe s'équilibre, tous mouvements confondus à -70 366 € : - 102 377 € en section de fonctionnement et 32 011 € en section d'investissement.

FONCTIONNEMENT				
CREDITS DE FONCTIONNEMENT AU TITRE DU PRESENT BUDGET	DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	
	-102 377,00		-102 377,00	
	<i>REEL</i>	<i>ORDRE</i>	<i>REEL</i>	<i>ORDRE</i>
	-114 115,00	11 738,00	-102 377,00	0,00

INVESTISSEMENT				
CREDITS D'INVESTISSEMENT AU TITRE DU PRESENT BUDGET	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	
	32 011,00		32 011,00	
	<i>REEL</i>	<i>ORDRE</i>	<i>REEL</i>	<i>ORDRE</i>
	32 011,00	0,00	20 273,00	11 738,00

G.Equilibre des budgets annexes

Il convient de présenter l'impact des budgets annexes sur le budget principal.

Il est à noter que suite aux décisions modificatives présentées ci-dessus, le montant des subventions d'équilibre provenant du budget principal reste inchangé, soit un montant cumulé de 3 546 619 €.

Le montant des emprunts d'équilibre est diminué de 2 113 947 € soit un montant cumulé de 16 847 658,80 €.

BP + BS + DM SEPT. + DM DEC. 2023											
Budget	Intitulé	Subvention d'équilibre					Emprunt d'équilibre				
		BP	BS	DM SEPT.	DM DEC.	TOTAL	BP	BS	DM SEPT.	DM DEC.	TOTAL
02	Golf	9 180,00	3 249,00	0,00	0,00	12 429,00	0,00	0,80	0,00	0,00	0,80
04	Activité commerciale tourisme	150 416,00	10 967,00	0,00	0,00	161 383,00	232 735,00	0,00	0,00	0,00	232 735,00
05	SPANC					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
07	Port Diélette	678 004,00	986 561,00	6 000,00	0,00	1 670 565,00	199 940,00	0,00	0,00	17 000,00	216 940,00
08	Développement économique locations M4	0,00	540 242,00	0,00	0,00	540 242,00	98 681,00	0,00	-10 000,00	0,00	88 681,00
09	EAU					0,00	1 015 143,00	-1 015 143,00	0,00	0,00	0,00
10	Assainissement collectif					0,00	2 708 839,00	-2 708 839,00	0,00	0,00	0,00
11	Développement économique vente	250 000,00	1 854 000,00	-942 000,00	0,00	1 162 000,00	0,00	753 843,00	942 000,00	0,00	1 695 843,00
12	Développement économique locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	281 372,00	-281 372,00	0,00	0,00	0,00
14	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 513 149,00	-5 531 040,00	-237 703,00	-2 130 947,00	14 613 459,00
TOTAL:		1 087 600,00 €	3 395 019,00 €	-936 000,00 €	0,00 €	3 546 619,00 €	27 049 859,00 €	-8 782 550,20 €	694 297,00 €	-2 113 947,00 €	16 847 658,80 €

Envoyé en préfecture le 14/12/2023

Reçu en préfecture le 14/12/2023

Publié le

ID : 050-200067205-20231207-DEL2023_158_01-BF



Communauté d'agglomération du Cotentin



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU COTENTIN
HÔTEL ATLANTIQUE - BOULEVARD FÉLIX AMIOT - 50100 CHERBOURG-EN-COTENTIN